

*Bulletin municipal
d'information
@ Pasières.infos*



n° 31
2019

La Boutique Fleurie
 Artisan Fleuriste
 47, rue Joseph Claussat
 PUY-GUILLAUME
 ☎ 04 73 94 70 01

Travaux de Menuiserie
Albert BONHOMME
 La Vigne - 63290 PASLIÈRES
 Tél. 04 73 94 14 02

sarl PARRA Richard
 Travaux Publics & Agricoles
 Terrassement
 Démolition
 Assainissement...
 17, Rue du Bois - 63290 LIMONS
 Tél : 04 73 94 83 04 - 06 07 06 75 46
 E-mail : parra.richard.udi@neuf.fr

DU NATUREL A L'ESSENTIEL
 Le conseil, la vente, la pose
Pierre Carrelage Parquet
 Pôle commerciale "Le Noyer d'Auvergne" 1 D906, Rte des Vichys 63290 PUY-GUILLAUME
 www.dunaturelalesentiel.fr
 Ouvert du mardi au samedi de 9h à 19h NON-STOP.
 04 73 80 17 54

Boulangerie du jeu de paume
 CHATELDON
 Fermeture le Samedi après-midi
 le Dimanche à midi trente
 & le lundi toute la journée
 2 rue du jeu de paume 63290 Chateldon
 04 73 80 78 59

JEAN-MICHEL GOURCY
 Electricité Générale
 Neuf - Restauration - Dépannage
 70, rue Emile Zola - 63290 PUY-GUILLAUME
Tél: 04 73 94 81 03

LANCEMENT EMMANUEL
 ENTREPRISE - TRAVAUX RURAUX
 ET AGRICOLES - ÉLAGAGE
 DÉBROUSSAILLAGE
 LOCATION BROYEUR À VÉGÉTAUX
 ACCOTEMENT ROUTIER
 ACCÈS DIFFICILE
 Chez Barbe - LEZOUX - 06 65 16 63 70
 etalancementemmanuel@yahoo.fr
 Siret : 521 533 380 00015

AUTO ECOLE C'Permis
 52 rue Joseph Claussat - 63290 PUY-GUILLAUME
 04 73 51 93 62 - 07 86 05 96 92
 N° agrément E1106344120 www.c-permis63.com

BEST OIL
 Le Garage Mobile
Alexandre Durant
 FERMÉ LE SAMEDI ET DIMANCHE APRÈS-MIDI - FERMÉ LE LUNDI
 4 CHEMIN DE LAMOUROUX - 63300 ESCOUTOUX
07 62 59 62 96
 DURANT AUTO-MOBILE - durant.auto.mobile@bestoil.fr
 www.durant.auto.mobile.bestoil.fr

Maçonnerie FAYET Eric
 • Rénovation
 • Construction
 • Toiture
 • Tous Travaux
 Tél. 04 73 94 13 98
 Joub - 63290 Paslières

ESPACE VERT ENTRETIEN ET CRÉATION
F. DOUROUX
 ROUTE DE DARBOST
 63290 PASLIÈRES
 TÉL. 06 21 15 77 22

Entreprise DAJOUX Cyril
 Plâtrerie / Peinture
 Revêtements sols et murs
 Enduits décoratifs
 Tél. : 04 73 51 95 36 - Port. : 06 99 08 89 67
 entreprisedajouxcyril@gmail.com
 La Croix de l'Alizier - 63550 PALLADUC

ALFASERV
 Informatique
 Dépannage,
 vente informatique
 04 63 70 03 90
 12, avenue E. Vaillant
 63290 PUY-GUILLAUME

Chapelon
 MARIA ET PHILIPPE
 ARTISAN BOULANGER - PÂTISSIER - TRAITEUR
 15 route de Clermont
 63 920 Peschadaires
 04-73-80-10-01

Traiteur MUNOZ
 (Viande achetée à la ferme)
 BOUCHERIE CHARCUTERIE
 Charcuterie (à la maison)
 Renseignez-vous pour tous vos achats de viandes en demi-présent
 51 rue Joseph Claussat - 63290 PUY-GUILLAUME
04.73.94.12.56

AUVERGNAT
 Monteur indépendant toutes constructions bois
BOIS
Jérôme FAYET
 06 65 26 54 83
 auvergnat.bois@hotmail.fr
CHABOT / 63290 PASLIÈRES



*L'*année 2019 vient de se terminer et comme de coutume, j'ai le plaisir d'introduire cette 31^{ème} édition du bulletin municipal. J'en profite pour adresser mes remerciements à Sylvie, le maître d'œuvre de ces éditions durant mon mandat.

Cette année 2019, semblable aux cinq précédentes, reste néanmoins différente car elle est la dernière de mon mandat, et c'est l'occasion pour moi de revenir sur les faits marquants.

Concernant le personnel, Magalie Paret aux services administratifs et Adrien Dassaud aux services techniques sont venus compléter l'équipe.

Nous avons mis à profit la vacance de l'appartement situé au 1 chemin de l'église pour procéder à sa restauration complète et au remplacement de sa toiture.

De même, nous avons profité des vacances d'été pour remplacer le carrelage de la cantine côté maternelle. De plus les stores vénitiens, très dégradés, ont laissé place à un nouvel équipement sur les baies vitrées côté sud, plus efficace pour filtrer les rayons du soleil.

Chantier peu visible, mais cependant indispensable de nos jours, nous avons terminé la pose des plaques de rues et des numéros de maisons concernant plus de 700 foyers. La voirie n'a pas été oubliée puisqu'elle a bénéficié du programme annuel de goudronnage.

Le réemploi des matériaux, issus de l'aménagement de la traverse de bourg, a permis d'agrandir le parking de l'église. Suite à la stabilisation de ce remblai, cette nouvelle aire de stationnement vient de recevoir son revêtement définitif.

Autres chantiers qui bouclent l'aménagement du bourg : celui de la démolition du préau et de l'ancienne mairie laissant place à un square agrémenté de la croix de Saint Bonnet, celui de la transformation du carrefour améliorant la visibilité et la sécurité, et le plus attendu, celui de la place de la mairie, dédiée aux piétons, au stationnement des véhicules et aux différentes manifestations.

Enfin le dernier investissement important consiste au remplacement du camion. Bien que celui-ci nous ait été livré fin décembre, ce n'est pas un cadeau du Père Noël puisque nous n'avons bénéficié d'aucune subvention. La région AURA subventionne pour un premier achat mais pas pour un remplacement, à croire qu'il existe des véhicules éternels à Lyon !

Si de nombreux projets ont été réalisés, bien d'autres restent à venir.

Au terme de mon mandat de Maire, je tiens à remercier tout le personnel municipal ainsi que toutes et tous les conseillers qui à mes côtés ont œuvré pour la réalisation de ces projets au service des Pasliéroises et Pasliérois.

J'espère avoir été à la hauteur de la confiance que vous m'aviez accordée, il y a six ans déjà. Au seuil de cette nouvelle année, permettez-moi de vous adresser mes meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Le Maire
Jacques Coudour

LE MOT DU MAIRE	P3
SOMMAIRE	P4
LE SERVICE PUBLIC	P5 - 7
LES TARIFS COMMUNAUX	P8
LE PERSONNEL COMMUNAL	P9
BUDGET COMMUNE 2019.....	P10 - 11
LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS	P12 - 15
AMENAGEMENT ABRIBUS/ VOIRIE	P16
ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE	P17
COOPÉRATION FRANCO/ALLEMANDE-AÉROPORTS	P18
POUVEZ-VOUS M'INDIQUER L'ADRESSE ?	P19
QUOI DE NEUF À L'ÉCOLE ?	P20-21
BIBLIOTHÈQUE/CCAS	P22
JEUNES SAPEURS POMPIERS/COMITÉ DES FÊTES	P23
ASSOCIATIONS	P24-27
LES JEUNES POUSSÉS/ ZOOM SUR DES PASLIÉROISES	P28
À LA RENCONTRE DE	P29
LA VIE DES VILLAGES	P30-31
PERSONNAGES EMBLÉMATIQUES	P31
ECO RESPONSABLE	P32-33
LE SIAD	P34
URBANISME	P35
CALENDRIERS DES FESTIVITES 2020	P36-37
ETAT CIVIL	P38



MAIRIE 04 73 94 73 15 > Fax **04 73 94 16 13** > Mail : mairie-de-paslières@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :
 o Lundi, mercredi : de 8h30 à 12h00
 o Mardi, jeudi, vendredi :de 8h30 à 12h00 et 14h00 à 16h30
 o Samedi : de 9h00 à 12h00

Permanences des élus municipaux :

> *Maire* : mardi et vendredi de 10h à 12h. > *Adjoints* : sur rendez-vous.

Il suffit de téléphoner en mairie, un rendez-vous vous sera proposé.

AGENCE POSTALE COMMUNALE 04 73 94 72 06

Horaires d'ouverture :
 o Lundi, mercredi : de 8h30 à 12h00
 o Mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h00 et 14h00 à 16h30
 o Samedi : de 9h00 à 12h00

Levée de la boîte aux lettres extérieure : lundi au samedi : 10h15

BIBLIOTHEQUE

Horaires d'ouverture : o Le mardi, accueil de 16h00 à 18h00 par un bénévole dédié
 o 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 11h00 à 12h00

ECOLE 04 73 94 15 76 La croix Saint-Bonnet > *Directrice* : Mme CERES Fanny Décharge scolaire : Jeudi

ACCUEIL PERISCOLAIRE-GARDERIE 07 64 15 03 03

La garderie fonctionne de 7h30 à 8h20 et de 16h00 à 18h30

ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement)

Site de Puy-Guillaume géré par la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

Horaires d'ouverture :
 o les mercredis : de 7h30 à 18h30
 o Pendant les périodes de vacances scolaires (Février, Pâques, Juillet, Toussaint)
 du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Renseignements et inscriptions auprès de : ALSH > **04 73 53 55 15** ou **06 47 64 00 01**

> Mail : alshpuyguillaume@cctdm.fr

SIEA (Syndicat Intercommunal d'eau et d'assainissement) 04 73 53 66 47 Le bourg, 63300 Dorat

Ouverture au public :
 o le mardi et jeudi de 9h à 12h00 et de 13h30 à 17h00
 o le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
 o Les autres jours, permanence téléphonique

EN CAS D'URGENCE: 04 73 53 66 47 le numéro de l'agent d'astreinte vous sera communiqué > Mail : SIEA-DORAT@orange.fr

S.I.A.D. (Syndicat intercommunal d'aide à domicile) 04 73 94 16 21 7 Place F. Dassaud - Puy-Guillaume

Horaires d'ouverture : o Lundi au vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30

Un répondeur prend les messages 24h sur 24, 7 jours sur 7, en dehors des heures d'ouverture.

Mail : contact@siad-puy-guillaume.fr

TRESORERIE 04 73 73 88 30 Route de Vendègre 63350 Luzillat

Horaires d'ouverture :
 o Lundi-mercredi-jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h30
 o Mardi-vendredi de 8h30 à 12h00.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE THIERS 04 73 51 77 11

Accueil personnalisé sur rendez-vous permettant d'améliorer la qualité de service en évitant aux usagers de se déplacer inutilement et, si cela s'avère nécessaire, en leur assurant d'être reçus sans file d'attente, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier et munis des pièces utiles. Particuliers ou professionnels sont invités à prendre rendez-vous sur le site : Impots.gouv.fr (rubrique « Contact »)

Mais également par téléphone ou au guichet. Les demandes de renseignements, les remises de formulaires ou les simples paiements peuvent toujours s'effectuer sans rendez-vous aux guichets.

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE DE PUY-GUILLAUME

04 73 94 67 39 Rue de l'Ache 63290 Puy-Guillaume

Horaires : du Lundi au samedi sauf jours fériés de 9h15 à 12h15 et 13h30 à 17h30

L'accès est autorisé sur présentation d'un badge, récupérable à la déchetterie.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES (sacs noirs) : une fois par semaine

o Mercredi : - **Paslières Ouest** : Bardet, Bas-Poulet, Chabanne, Chabot, Colas, Darbost, Dosges, La Charme, La Croix Rouge, La Font du Sapin, La Métairie froide, La Ville, Lavaure, Le Canelier, Les Blanchers, Les Bruyères, Les Charbonniers, Le Courdeyroux, Les Croquants, Les Farreras, Les Morels, Les Paccauds, Les Peux, Les Philippons, Les Sapins, Les Vignettes, Londant, La Chauprillade, Les Ferriers, Lignières, Les Buissons, Les Montagniers, La Croix St Bonnet, Mangon, Montpeyroux, Moulin Curaçon, Moulin d'Auvergne, Paslières.

o Jeudi : - **Paslières** : La Croix des Ferrats, Les Ferrats.

o Vendredi : - **Paslières Est** : Bazelet, Buy, Chabany, Cotinots, Fagot, Fagot Marnat, Gonon, Guesles, Joub, Le Chastel, Les Prades, Les Roux, Murette, Miallet, Murat, Plachot, Touzet.

RAMASSAGE DES EMBALLAGES RECYCLABLES (sacs jaunes) : Tous les 15 jours

Depuis le 1er décembre 2003, la collecte sélective s'effectue avec des sacs appropriés qui sont mis à disposition des usagers en Mairie.

o Lundi : - **semaine impaire** : Paslières Est.

o Vendredi : - **semaine impaire** : Paslières (La Croix des Ferrats, Les Ferrats).

o Jeudi : - **semaine impaire** : Paslières Ouest.

• Horaires de collecte : de 5h à 20h, **MERCI DE SORTIR VOTRE SAC LA VEILLE AU SOIR DU JOUR DE COLLECTE.**

• Jours fériés : les collectes ayant lieu un jour férié sont toujours rattrapées, un calendrier des collectes vous a été remis dans votre boîte à lettres.

+ d'infos : Service déchets ménagers de TDM : **04 73 53 93 08** / accueil.dechets@cctdm.fr

MODIFICATION DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS Pour des raisons de sécurité (éviter au camion d'effectuer des marches arrière), et pour des raisons de commodité pour les usagers, la communauté de Communes Thiers Dore et Montagne et la commune de Paslières mettent en place des bacs de regroupement, pour la collecte de vos déchets. Sont concernés les villages suivants : Le Canelier, Miallet, Touzet, Les Roux, Bazelet et Place des Peux. Les bacs à couvercle bordeaux accueillent les ordures ménagères (en sac). Les bacs à couvercle jaune accueillent vos emballages recyclables, en VRAC (pas de sac).

PERMANENCES DIVERSES

o **ASSISTANTE SOCIALE 04 73 80 86 40**

Permanence en mairie le premier jeudi du mois de 14h00 à 16h00 (sans rendez-vous). En dehors de cette permanence les assistantes sociales sont joignables à la Maison des solidarités de Thiers, Pôle de Service au public Audembron, 20, rue des Docteurs Dumas, 63300 Thiers. 1^{er} étage, ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

o **CAF 04 73 80 18 58** Pôle de services Audembron 20 Rue des Docteurs Dumas THIERS

o Pour les prestations : tous les jours (sauf le jeudi) de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, sur rdv uniquement.

o Pour le service social : - lundi, mardi après-midi, mercredi, jeudi, vendredi après-midi sur rendez-vous.

- mardi et vendredi matin de 8h30 à 12h00 sans rendez-vous.

o **CPAM 36 46** Pôle de services au public, Audembron 20 Rue des Docteurs Dumas THIERS
Horaires : du lundi au vendredi - de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 sur rendez-vous (le prendre au moins deux jours avant).

o **PÔLE EMPLOI 39 49** Pôle de services au public Audembron, 20 Rue des Docteurs Dumas THIERS
Horaires : Du Lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

(Accueil ouvert uniquement sur rendez-vous l'après-midi, pour les personnes déjà inscrites au pôle emploi)

o **MISSION LOCALE 04 73 80 49 69** Pôle de services au public, Audembron 20 Rue des Docteurs Dumas THIERS
Horaires : Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 (sauf le mardi matin) et de 14h00 à 17h00
Permanence tous les jeudis à Puy-Guillaume (Maison Roche) de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

TEL DIVERS o GENDARMERIE 17 o GENDARMERIE PUY-GUILLAUME 04 73 94 70 20

o POMPIERS 18 ou 112 o SAMU 15 o ENFANCE EN DANGER 119 o VIOLENCES : Femmes info 36 19

o Viols femmes infos 0 800 05 95 95 o Référente départementale violences conjugales 04 73 90 12 24

o Point accueil de jour femmes victimes de violences conjugales 04 73 90 00 66

o Centre d'information sur les droits des femmes et des familles 04 73 25 63 95 o Planning familial 04 73 37 12 07



ASSISTANTES MATERNELLES*



ANTUNES-GONCALVES Isabelle 04 73 94 12 99 - 06 48 44 53 11 > 47, route de Noalhat - Les Ferrats

BOUCHEYRAS Jacqueline 04 73 94 79 24 - 06 32 13 12 32 > 4, Chemin Pierre Robin - Les Ferriers

BRUYERE Laetitia 04 73 94 82 46 - 06 32 01 36 42 > 39, route de Noalhat - Les Ferrats

CORDERO Dominique..... 06 25 36 45 41 > 22, Chemin des vignes - Les Philippons

DESCHAMPS Suzanne..... 04 73 94 19 02 > 8, chemin des Charbonniers

FERRET Lolita..... 06 58 32 27 55 > 16, route de Saint-Rémy

ROCHE Sandrine 04 73 80 19 63 - 06 28 21 53 28 > 8 Chemin des Combes-Le Châtaignier de Chabot

THENOT Christelle..... 04 73 94 19 96 > 19 Chemin de la Charme-La Croix St Bonnet

*(liste des assistantes maternelles désirant paraître dans le bulletin municipal)



LE RAMPE



Le RAMPE (Relais Assistants Maternels Parents enfants) est un service de l'interco « TDM ».

*C'est un lieu d'écoute, d'information (sur les différents modes de garde existants, sur les questions en lien avec un contrat de travail...), d'échanges et de rencontres sur les pratiques professionnelles (ateliers d'éveil, réunions à thème, formation...).

*C'est pour :

- les professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels, gardes à domicile),
- les parents et les enfants,
- et toute personne intéressée par la petite enfance.

„ Permanences d'information : 2e et 4e lundi du mois (9h-12h30), mardi et jeudi (13h30-17h)

„ Ateliers d'éveil (pour les moins de 4 ans et sur inscription) : Mardi et jeudi (9h30-11h15)

Il est situé au : 2 place Jean Moulin 63290 PUY-GUILLAUME - Tél : 04.73.53.52.20 > Mail : rampepuyguillaume@cctdm.fr

Location salle des fêtes

	Commune de PASLIERES	Extérieurs
Particuliers / Associations	190 €	290 €
Location de la salle pour réunion des associations	Gratuit	90 €

Tarif horaire de nettoyage : 50 €

Deux chèques de caution sont demandés lors de la signature du contrat de location :

l'un de 200 € pour le matériel > l'autre de 200 € pour le ménage.

Cimetière

o Concessions :

- Concession de 3 m² 50 : 238 €* > Concession de 6 m² : 408 €*

o Columbarium : (le compartiment peut recevoir 4 urnes)

- Concession de 30 ans : 340 € * > Concession de 50 ans : 520 € *

* auxquels s'ajoutent les droits d'enregistrement

Encarts Publicitaires du bulletin municipal N° 32 (format A4)

1/18^{ème} de page : 70 € - 1/9^{ème} de page : 140 € - 1/4,5^{ème} page : 280 €

Cantine (année scolaire 2019/2020) :

Prix du repas : 3,75 + 0,65 (garderie cantine)

Accueil périscolaire-Garderie (année scolaire 2019/2020) :

Quotient familial	Jusqu'à 450 €	De 451 à 500 €	De 501 à 700 €	De 701 à 900 €	De 901 à 1500 €	Au delà de 1500 €
Matin ou soir						
1 enfant	1,50 €	1,65 €	1,81 €	1,99 €	2,09 €	2,15 €
2 enfants et plus	2,55 €	2,81 €	3,08 €	3,32 €	3,47 €	3,59 €



Allianz

Frédérique BARADUC - Agent Général
Assurances - Placements
Particuliers - Professionnels

11, rue Terrasse - 63300 THIERS
Tél. 04 73 80 05 85 - Fax 04 73 80 72 10
3, rue Saint-Taurin - 63190 LEZOUX - Tél./Fax. 04 73 73 00 88
63250 PUY-GUILLAUME - Tél./Fax. 04 73 94 18 77
www.allianz.fr/bunaduc - frederique.baraduc@allianz.fr



Décoreve
François Plazenet

Peinture Décorative
Papier Peint
Revêtement de Sols
Vitrification Parquet
Placo - Isolation
Façades


Sollières - 63250 CELLES/DUROLLE
04 73 51 44 89
06 86 92 91 86
peinture.decoreve.plazenet@orange.fr
Siret 389 639 436 000 10 - APE 4334Z - N°TVA Intra FR 323 896 394 36



TRANSAXIA
Puy Guillaume

☎ 04 28 83 02 51
40 rue Joseph Clément - 63290 Puy Guillaume

M. Gaudouillet
☎ 00 00 00 14 69
puyguillaume@transaxia.fr



Soins infirmiers
A domicile et au cabinet

DUBOIS Marielle
JACQUIER Alexandra
FAYARD HERODY Virginie

Permanence au cabinet
du lundi au vendredi
de 7h30 à 8h30 sans RDV.

N°7 "La croix-st-bonnet" 63290 Paslières
Tél. : 08 48 56 72 70

DEUX NOUVELLES RECRUES ONT REJOINT LE PERSONNEL MUNICIPAL EN 2019 :

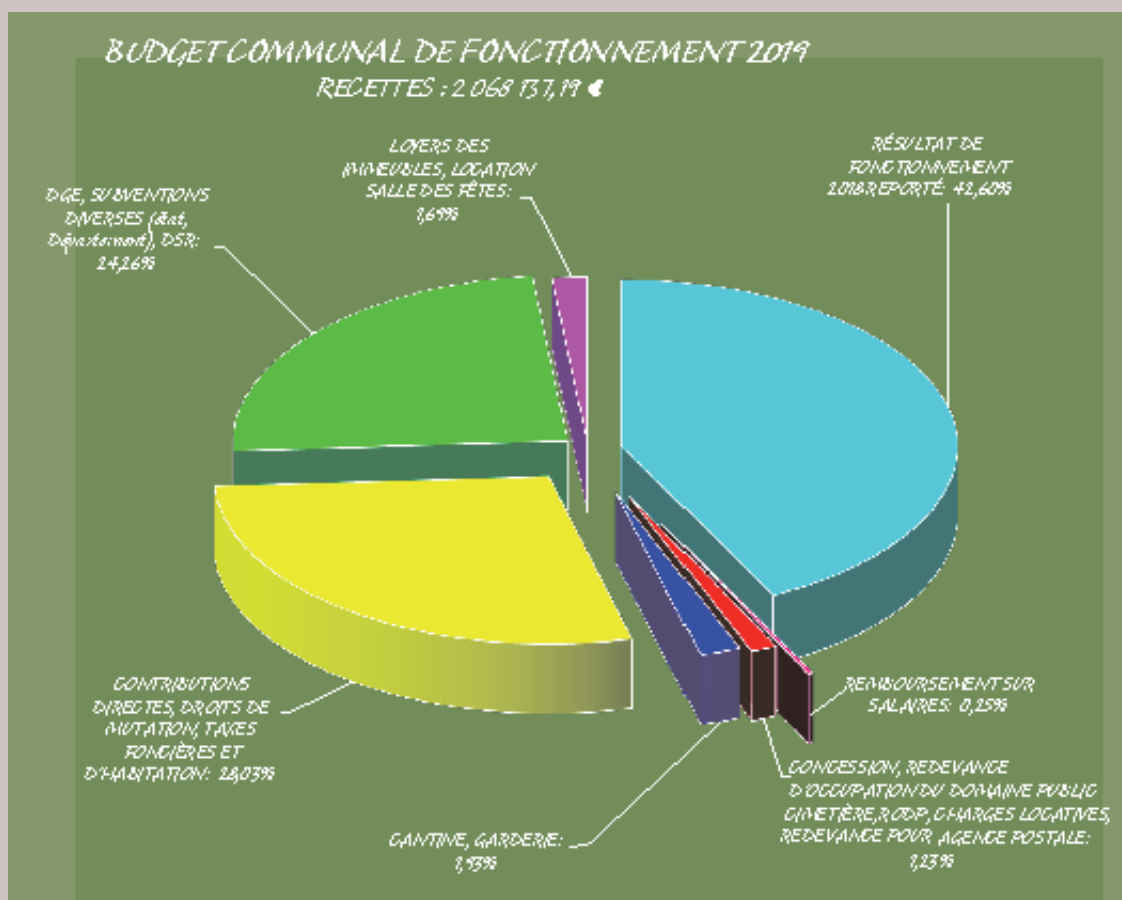


• Magali PARET, adjoint administratif principal 1ère classe, spécialisée en comptabilité, découvre depuis le mois d'avril la polyvalence des tâches administratives d'une commune comme la nôtre (secrétariat, agence postale...). Précédemment employée à la mairie de Thiers, elle succède à Laure BISSON qui nous avait quittés en septembre 2018.

• Adrien DASSAUD a rejoint les services techniques en août dernier. Il travaillait jusque là pour le compte de la commune de Joze en tant qu'adjoint technique. Sa formation de sapeur-pompier volontaire à la caserne de Puy-Guillaume apporte un plus à son recrutement. Il vient en renfort de l'équipe technique actuelle qui devrait progressivement se renouveler par le jeu des départs en retraite. Nous souhaitons à nos deux agents une très bonne intégration au sein de leur service et de la population pasliéroise.



FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT

Les Dépenses

Dépenses imprévues	10 000,00
Restitution de cautions	1 000,00
Remboursement Emprunt	44 130,00
Achat de matériel divers	1 000,00
Travaux divers sur bâtiment et aménagement de voirie	7 000,00
Achat de terrains	20 000,00
Remboursement trop perçu taxe d'aménagement	701,00
Voirie	290 000,00
Panneaux de signalisation	1 500,00
Mairie	4 000,00
Reverdo	5 000,00
Réhabilitation 1, chemin de l'Église	50 000,00
Révision zonage d'assainissement	5 000,00
Places (place de la mairie et parking église)	231 000,00
Camion	86 000,00
Extension de réseaux	10 000,00
Matériels école et salle des fêtes	9 000,00
Réhabilitation 5, chemin de l'Église	250 000,00
Réhabilitation 9, chemin de l'Église	32 860,00
Opération d'ordre	34 697,49

TOTAL

1 092 888,49

Les Recettes

Solde d'exécution	30 915,96
Virement de la section de fonctionnement	571 973,09
Fonds de compensation TVA	120 000,00
Taxes d'aménagement perçues	5 000,00
Caution reçues	1 000,00
Subventions Département, ÉTAT, DETR	289 452,00
Opérations patrimoniales	44 349,95
Opération d'ordre	30 197,49

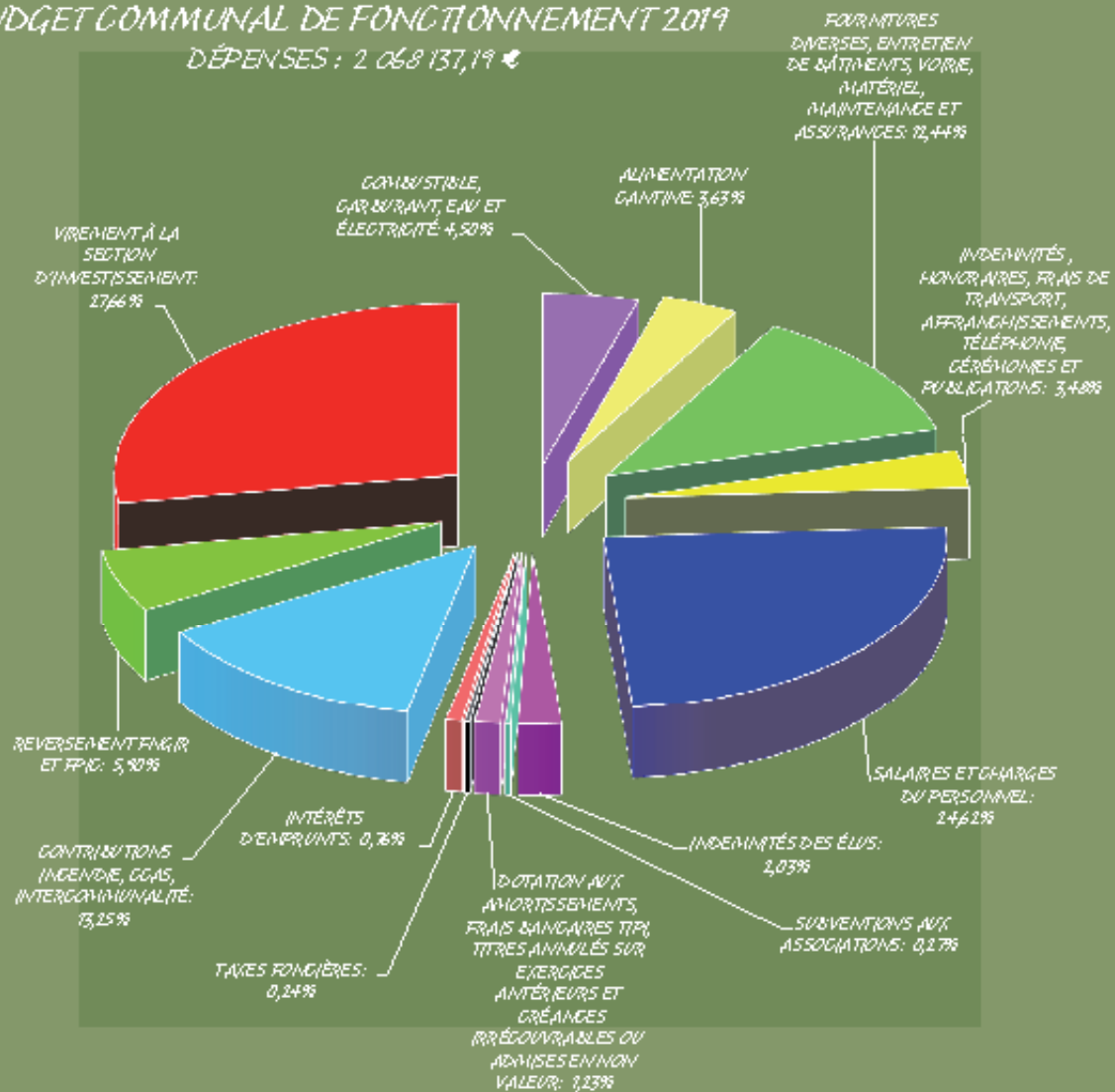
TOTAL

1 092 888,49

FONCTIONNEMENT

BUDGET COMMUNAL DE FONCTIONNEMENT 2019

DÉPENSES : 2 068 137,19 €



ADIEU ANCIENNE MAIRIE !

BIENVENUE AU SQUARE SAINT-BONNET

Afin de poursuivre l'aménagement du bourg, dans la continuité des travaux de la place de la Mairie, l'entreprise EUROVIA a transformé le carrefour du chemin de l'église. La démolition du préau et de l'ancienne mairie a permis de redessiner un carrefour plus sécurisé grâce à une meilleure visibilité. De plus, la construction d'un plateau surélevé contribue à réduire la vitesse des automobilistes. Le réseau des eaux pluviales a été entièrement remis à neuf. Un square, avec trois places de stationnement dont une réservée aux personnes à mobilité réduite, complète cet aménagement.

Le coût de la démolition s'élève à 3 408 € TTC et les travaux de voirie à 64 645 € TTC.



RÉAPPARITION DE LA CROIX DE SAINT-BONNET

Il y a plusieurs dizaines d'années, une procession partait de l'église pour atteindre la Croix St - Bonnet où le curé bénissait la croix du même nom. Puis la coutume disparut et la croix de Saint- Bonnet fut oubliée au milieu d'un roncier. Lors de l'aménagement de la route en traverse de bourg, celle-ci réapparut ! C'est alors que le conseil municipal décida de la restaurer.

Après un bon décapage, une peinture de qualité et une reproduction sur lave émaillée de l'évêque Saint-Bonnet, la croix fut dressée dans le square à l'emplacement de l'ancienne mairie. Saint-Bonnet fut à l'origine du bourg et de l'église selon la légende du Pas du Loup, légende que vous pourrez découvrir en vous rendant devant cette pierre qui porte

encore l'empreinte d'une patte de loup (un circuit de randonnée au départ de la salle des fêtes passe justement au Pas du loup).



Ambulances Visseyrias
AMBULANCES
VSL - TAXI

Route de Vichy - D906
PUY-GUILLAUME - T. 04 73 94 12 57

17, place des Sports
RANDAN - T. 04 70 41 50 86

DASSAUD BERTRAND
GÉRANT
BONSSAUD@HOTMAIL.FR
LE BOURG
63310 MONS
06 61 19 05 76

BDMANUTENANCE

- CHAUDRONNERIE • SERRURERIE
- TUYAUTERIE • MAINTENANCE INDUSTRIELLE

COUP DE JEUNE POUR LA PLACE DE LA MAIRIE

Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, le projet d'aménagement de la place a vu sa réalisation cette année. Une fin d'hiver clémente a permis à l'entreprise EUROVIA de procéder aux travaux de terrassement dans de bonnes conditions.

La municipalité en a profité pour remplacer toutes les évacuations des eaux pluviales et des eaux usées des anciennes écoles. Les premiers jours du printemps ont vu la pose des bordures et du revêtement. Dix tilleuls ont été plantés afin d'ombrager l'allée centrale et sept autres ont trouvé place le long de l'esplanade devant la mairie.

Puis, à l'automne, l'entreprise CEGELEC a installé huit lampadaires pour répartir le plus de clarté possible. Pour terminer ce chantier, d'une part, quatre bancs de granit ont pris place à l'ombre des tilleuls ; d'autre part, ce sont quinze cubes de granit qui sont

disposés en bordure du terrain de pétanque afin d'exclure les gymkhanas sauvages. Après la construction de la salle des fêtes, des ateliers municipaux, du groupe scolaire puis de la mairie, la municipalité espère que ce dernier élément structurant vous donnera entière satisfaction, que vous soyez piéton, automobiliste, parent d'élève, membre d'une association...

Le coût d'aménagement est de 205 198 € TTC, celui de l'éclairage : 14 000.00 € TTC, le mobilier en granit : 9 564.00 € TTC.

Cet aménagement de la place a pu être réalisé grâce à une subvention de l'État, au titre de la Dotation aux Territoires Ruraux, d'un montant de 46 926 €. Nous adressons tous nos remerciements à Monsieur le Sous-Préfet.



L'ESPLANADE DEVANT L'ÉGLISE...suite

Après l'achat du terrain nécessaire à l'agrandissement du parking de l'église en 2016, puis le remblaiement de celui-ci avec le recyclage des matériaux de différents chantiers communaux en 2017 et 2018, la météo clémente de fin novembre nous a permis d'achever ce chantier.

En effet, l'entreprise EUROVIA a procédé au nivellement de l'esplanade avec les pentes nécessaires à l'écoulement des eaux pluviales. Puis un lit de concassé recouvert de gravillons orangés est venu clore ce chantier.

Malheureusement, dès les premières nuits qui ont

suivi, une bande de courageux imbéciles est venue faire du rodéo et dégrader le revêtement, ce qui explique la neutralisation de son accès en dehors des offices.



EUROVIA
VINCI 

Agence de Clermont-Ferrand

222, avenue Jean Mermoz - 63039 Clermont-Ferrand cedex 2

T/ 04 73 98 47 98 - clermontferrand@eurovia.com

www.eurovia.fr



L'ABRIBUS DE TOUZET

DU NEUF POUR L'ABRIBUS

Après une dizaine d'années de service, les intempéries ont fortement dégradé l'abribus. Indispensable pour abriter les écoliers en attente du car de ramassage scolaire, il est aussi un point de rencontre et de causerie pour les habitants du village. Aussi, une importante remise en état s'imposait. Après avoir renforcé la structure, nos deux employés communaux ont remplacé le bardage. Le banc, consolidé, est de nouveau prêt pour accueillir ses hôtes.



GESTION DE NOTRE VOIRIE

Permettre à nos administrés de circuler le mieux possible et en toute sécurité sur nos voies communales, reste une priorité pour nous. Cette année encore, des moyens importants ont été engagés pour cela. Le montant total des travaux s'élève à 103 236 € TTC incluant une subvention du Conseil Départemental de 18 243 € au titre du fonds d'intervention communal (FIC).

Ce fonds représente une aide importante pour notre commune et nous remercions le Conseil Départemental pour son soutien. La voie n° 42 permettant l'accès au village de Dosges, la voie n° 48 menant au village de Marnat, le chemin de l'Eglise en partie ainsi que le chemin de Plachot ont été les principales voies bénéficiant de ces travaux. Bien entendu, ne sont pas pris en compte le travail et l'entretien quotidien des chemins effectués par les agents municipaux. Pour rappel, ce sont environ

759 000 € TTC de travaux de voirie qui ont été investis lors de ces 6 dernières années.



DESIGNATION	MONTANT H.T	T.V.A 20%	MONTANT T.T.C
Chemin de Dosges voie N° 42	18 945,00 €	3 789,00 €	22 734,00 €
Chemin de Marnat voie N° 48	21 995,00 €	4 399,00 €	26 394,00 €
Chemin de Plachot voie N° 66	18 790,00 €	3 758,00 €	22 548,00 €
Chemin de l'Eglise voie N° 2	19 325,00 €	3 865,00 €	23 190,00 €
village du Canelier N° 47	3 320,00 €	664,00 €	3 984,00 €
Route de Noalhat voie n°4	1 760,00 €	352,00 €	2 112,00 €
Chemin des Traversières n°42	1 895,00 €	379,00 €	2 274,00 €
TOTAL	86 030,00 €	17 206,00 €	103 236,00 €

NE TOMBONS PAS DANS LE PANNEAU

Depuis quelques semaines, des panneaux STOP ont fleuri au bout de certains de nos chemins communaux. Afin de renforcer la sécurité des usagers, 11 panneaux ont été installés, chaque fois à l'intersection d'une voie communale avec une route départementale.

Un peu de priorité perdue pour une sécurité renforcée : parfois, « il faut savoir dire STOP ! ».



LE PONT DES PRADES

SUR LE CHEMIN DE MIALLET

Les médias l'ont relaté à plusieurs reprises, et vous l'avez certainement constaté, l'été 2019 a battu tous les records de sécheresse, si bien que le ruisseau "Dorson ou Orçon" ne coulait plus. En effet, on pouvait marcher dans son lit sans se tremper les pieds. Cette situation, catastrophique pour les truites a été mise à profit par nos employés communaux qui ont saisi cette opportunité pour consolider le pont. Après avoir renforcé les parois des deux canaux, ils ont coulé une voûte en béton armé.



ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE

RÉVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE

Engagée en 2018, cette étude pour notre commune vient de s'achever. Le précédent zonage datait de 2004. Il avait été établi en parallèle de l'établissement du plan local d'urbanisme de Paslières.

Depuis 15 ans, de nombreuses évolutions réglementaires avaient rendu caduc le zonage établi. En particulier, de nouvelles contraintes, beaucoup plus sévères, ont été imposées aux communes en matière de raccordement à des systèmes d'assainissement collectif, avec le retrait de tout soutien financier dès lors que les coûts d'extension sont importants.

L'objectif de cette actualisation était donc de revoir, sur l'ensemble du territoire communal, l'emprise des modes d'assainissement collectif et non-collectif des eaux usées d'origine domestique. L'étude a été conduite par le bureau d'études C2EA, en lien avec le Syndicat Intercommunal de l'Eau et de l'Assainissement Rive Droite de la Dore (SIEA) auquel la commune de Paslières adhère, et qui exerce la compétence « assainissement » pour notre commune. Cette révision présente donc, sur l'ensemble du territoire communal, un nouveau tracé précis, délimitant au niveau de chaque parcelle, les habitations relevant d'un système d'assainissement collectif et non-collectif. Il a permis d'adapter ce zonage au cadre réglementaire actuel et aux nouvelles modalités de soutien public. Ce nouveau schéma d'assainissement communal est naturellement consultable en mairie. Comme dans de nombreuses autres communes ces dernières années, ce travail

de révision vise notamment à aider au mieux les habitants dans leurs démarches de mise aux normes pour l'assainissement individuel.

Malgré une diminution très regrettable à l'avenir des niveaux de subventions de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, liée à de nouveaux prélèvements de l'Etat sur leurs budgets, les services du SIEA pourront s'appuyer sur ce nouveau schéma pour accompagner au mieux les habitants dans leurs projets, en leur apportant les conseils nécessaires et en leur indiquant les subventions dont ils peuvent bénéficier.



VISITE DU DÉPUTÉ ANDRÉ CHASSAIGNE ET DE SON HOMOLOGUE ALLEMAND THOMAS NORD

Lundi 7 octobre 2019, André Chassaigne, député de notre circonscription, était présent à Paslières au côté du député allemand du Bundestag, Thomas Nord. Cette visite s'inscrivait dans le cadre des échanges annuels qui ont lieu entre les députés des deux côtés du Rhin (Assemblée nationale et Bundestag), tous deux étant membres du groupe d'amitié France-Allemagne. L'occasion pour Thomas Nord, député du Brandebourg, circonscription proche de Berlin, de mieux connaître le fonctionnement quotidien d'une municipalité française et ses compétences. Les échanges avec Jacques Coudour et les membres du conseil municipal présents ont porté sur les spécificités de la gestion d'une commune en France, avec ses équipements et

services publics, et sur les grandes différences avec les découpages locaux en Allemagne. Après la visite de la mairie, André Chassaigne et Thomas Nord se sont rendus à l'école publique et dans les locaux techniques avant de conclure par le pot de l'amitié.



AEROPORTS DE PARIS

RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE

Le référendum d'initiative partagée a été introduit par la réforme constitutionnelle du 23 juillet 2008. Il est mis en œuvre pour la première fois à l'occasion du dépôt d'une proposition de loi par 248 parlementaires, visant à affirmer le caractère de service public national d'Aéroports de Paris - ADP (le seuil de déclenchement d'un référendum d'initiative partagée est fixé à 185 parlementaires). Dans un souci démocratique et pour permettre à chaque électeur de pouvoir s'exprimer, notre commune a souhaité faire partie de la liste des municipalités volontaires pour recueillir les soutiens à la proposition de loi référendaire. Les électeurs peuvent donc déposer depuis le 13 juin 2019 et jusqu'au 12 mars 2019 leur soutien selon deux modalités :

-soit en se connectant au site Internet dédié du Ministère de l'Intérieur en suivant les instructions et en se munissant de sa carte d'identité et d'électeur :

<https://referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1>

Un point d'accès Internet est disponible en mairie. -soit l'électeur peut faire enregistrer électroniquement son soutien présenté sur papier en mairie en remplissant le document Cerfa-15264-02 (disponible et à déposer auprès de notre secrétariat de mairie agréé pour le recueil). Il est impératif dans ce cas de se munir d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport.

PRIVATISATION D'ADP : POUR UN
**RÉFÉRENDUM,
SIGNONS !**

**LA FRANCE EST EN
PROCESSUS DE
RÉFÉRENDUM.**

Du 13 juin 2019 au 12 mars 2020,
les électeurs et électrices peuvent obtenir
un référendum sur ADP, entreprise publique
qui gère 80% du trafic aérien français.



Si cette initiative vous intéresse,
munissez-vous de votre carte
d'identité ou votre passeport
et rendez-vous sur le site.

www.referendum.interieur.gouv.fr

Suivez les instructions pour soutenir cette démarche.

pour plus d'informations, vous pouvez soit vous rendre à la mairie,
soit consulter le site signons.FR ou appeler gratuitement le 0184 608 607.

Ça y est !

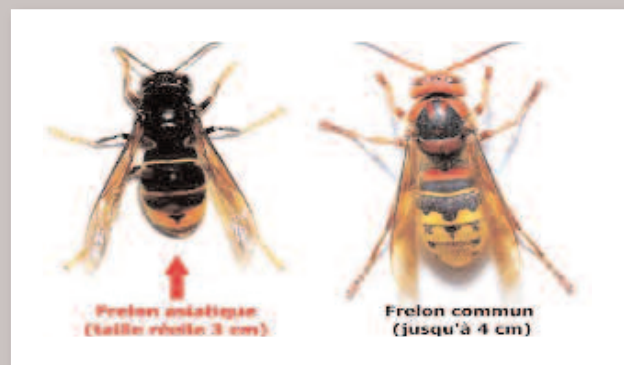
Les dernières habitations des villages de la commune qui ne l'étaient pas encore ont été numérotées. Toujours en 2019, deux nouveaux lieux, et non des moindres, ont été dénommés : il s'agit de notre place flambant neuve, naturellement appelée « Place de la



mairie » et de l'espace libéré par la démolition de l'ancienne mairie, orné de la croix et d'une effigie en lave de notre saint local et donc baptisé « Square Saint-Bonnet ». Qu'on se le dise !



Suite à la décision du Conseil départemental de retirer les destructions de nids d'insectes dangereux (frelons, guêpes...) des missions des sapeurs-pompiers du SDIS, les particuliers doivent désormais faire appel à des entreprises privées pour éradiquer ces nids.



Or, face au danger représenté par la présence du frelon, asiatique notamment, le Conseil municipal a décidé d'octroyer une participation forfaitaire de 50 € aux frais de destruction de nids de frelons (qu'ils soient asiatiques ou non) sur présentation d'une facture, se renseigner en mairie.

essens Patricia REVARDEAU
Sophrologue

Particuliers (dès / ans), organismes, entreprises

contact@cabinet-essens.fr

31 place du commerce Sur rendez vous
63550 Saint Rémy sur Durolle 04 73 80 38 98
www.cabinet-essens.fr

CBH
Création Distribution
www.cbhcreationdistribution.com

Cadeaux Fernando CORREIA
Collis Gourmands 06 08 00 84 74
Vins et Spiritueux contactcbh@forevie.com
Aromathérapie et Cosmétique

2 RUE PATIER - 41500 CHAMBRONNEN LES MENES
0247 12 42 00 00

DUBOST
ASSAINISSEMENT

Votre artisan local pour tous problèmes de canalisations
CURAGE • VIDANGE • DÉBOUCHAGE • PASSAGE CAMÉRA • EXPERTISE ET DÉTECTION
ZONE DE MATUSSIÈRE 63300 THIERS

04 73 80 35 06

L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019 A ÉTÉ RICHE EN ÉVÉNEMENTS POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE PASLIÈRES.

L'Amicale Laïque a offert une séance de cinéma pour tous à Thiers le 13 décembre. Les plus jeunes ont regardé le court-métrage « Arthur et la magie de Noël », et les plus grands ont visionné « Astérix et le secret de la potion magique ».



Le 8 mars, la classe de PS-MS a assisté à un spectacle musical, « Je me réveille », dans la salle des fêtes.

Le 7 mai, les classes de CP et de CE2 se sont rendues à Ambert pour passer la matinée au Moulin Richard de Bas où les enfants ont pu assister à la fabrication du papier. Ils ont ensuite pris le train touristique panoramique à

vapeur (AGRIVAP) pour faire un aller-retour jusqu'à Arlanc. Les maternelles se sont rendues à Thiers le 23 mai pour participer à des Olympiades.

Le 6 juin, les classes de PS-MS et GS-CE1 ont joué aux apprentis fermiers à la ferme de Claudine à Jozerand. Après avoir fait la connaissance de tous les animaux, les élèves ont préparé la soupe pour les cochons, donné du grain aux poules et le foin aux vaches. Ils ont aussi nourri

les cobayes et brossé les ânes.

Ce même jour, les élèves de CM1/CM2 ont participé aux ateliers proposés par le musée de la coutellerie de Thiers.

L'atelier « débrouille et récup » a permis aux élèves de CM1 de fabriquer un mobile en pièces métalliques.

Les CM2 sont allés

sur le site de la vallée des rouets où ils ont pu comprendre les mécanismes qui permettaient d'alimenter les rouets en eau.

La journée s'est poursuivie à Espirat par une randonnée en vélorail. Enfin, le Musée de la Céramique de Lezoux a accueilli la classe de CE2 le 27 juin, malgré la canicule.





Projets pour l'année 2019-2020 :

Pour tous :

◦ Noël : le Père Noël est passé dans les classes et a apporté un cadeau par enfant (valeur 10€) payé par

l'amicale laïque. Les élèves ont réalisé des objets qui ont été vendus au profit de l'école le jour de la vente des sapins de Noël.

◦ Fête de l'école qui aura lieu le 27 juin.

◦ Nous participons à un concours de collecte de piles et batteries usagées.

Cycle 1 et 2 :

Pour les PS/MS et les GS/CE1, un projet voyage dans le temps est en cours cette année avec 5 sorties (1 par période). Nous sommes allés à Paléopolis le 10/10/19. Puis nous allons nous rendre au musée Bargoin, au musée de la céramique à Lezoux, visiter un château et enfin à l'école 1900 à Ambert.

Cycle 2 et 3 :

Les CP et les CE1/CE2 se sont rendus à Vichy lundi 18 novembre au festival Tintamarre pour voir le spectacle musical « Au cœur de l'arbre ». Ils participent au projet « livre élu » grâce auxquels ils auront une intervention autour de la production plastique. Ils participent également au projet « château d'Aulteribe » le 16 ou 17 avril où ils réaliseront des ateliers autour de la terre (visite ateliers artistiques et sensoriels). Enfin, pour le voyage de fin d'année, ils devraient se rendre à Vulcania. Les CM1 et CM2 vont recevoir la gendarmerie pour réaliser un parcours de sécurité routière.

Pour finir, les CE2 CM1 et CM2 devraient partir en classe découverte sur 2 jours. Pour le moment le projet est en cours de construction.



CHASSAIN & BIGAY
 MATERIEL PARCS
 FORÊTS • JARDINS
 Conseils et
 SAV professionnels



ISEKI **STIHL** **Jonsred**
NP 1 mondial

Z.I. de Felet - THIERS
 Fax. 04 73 80 71 02

04 73 80 29 77
 chassain.bigay@wanadoo.fr

BIBLIOTHEQUE

Depuis son déménagement dans le groupe scolaire, la bibliothèque bénéficie d'un cadre très agréable, d'un panel de livres de plus en plus fourni et récent ; on peut juste déplorer que peu de lecteurs viennent les consulter ou les emprunter malgré quelques lecteurs assidus dont certains se font livrer à domicile en cas de difficultés à se déplacer, dans un souci de mieux les servir.

A chacune de vos visites à la bibliothèque, vous pourrez même déguster un petit café !

Les jours et les heures d'ouverture de la bibliothèque ont changé
Mardi de 16h à 18h

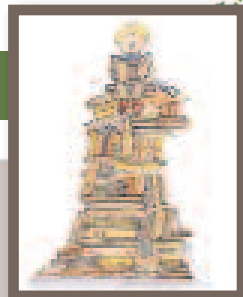
Accès : soit par le portail de l'école à côté des garages municipaux, soit par l'escalier à côté de la garderie.

1er et 3ème mercredi de 11h à 12h

Uniquement par le portail de l'école à côté des garages municipaux.

Fermeture pendant les vacances scolaires.

Vous qui aimez lire, venez nous voir ; c'est avec plaisir que nous vous accueillerons. L'inscription est gratuite.



«Un lecteur vit un millier de vies avant de mourir.
Celui qui ne lit pas n'en vit qu'une»
Georges R.R. Martin

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale des Pasliérois(es), vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020. En mars, l'équipe sera forcément renouvelée du fait des élections municipales. C'est donc le moment opportun pour dire combien ces 6 dernières années ont été un enrichissement humain au sein des 12 membres qui constituent ce CCAS.

Chacun se donnant à cœur de sa mission sociale, dans un état d'esprit solidaire et chaleureux. Un GRAND merci à Brigitte, Noëlle, Jean-Pierre, Jean-Claude, Lise, Dominique, qui ont consolidé l'équipe des élus municipaux avec brio.

Un petit rappel des aides attribuées aux familles non-impos-



bles pour le transport scolaire (voir les conditions en mairie). L'attribution des colis se fait à 66 ans révolus (l'année n-1 lors de la distribution des colis mi-janvier). Au cas par cas, des aides ponctuelles peuvent être allouées à des personnes en difficultés financières (après étude de leur situation, souvent en relation avec les assistantes sociales de la circonscription). En 2020, tendez la main à votre voisin !

« SAVOIR POUR SERVIR »

La devise des Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Cette devise résume bien la formation des jeunes sapeurs-pompiers. En effet, pour servir la population quand ils seront devenus des sapeurs-pompiers, les jeunes suivent la formation pendant 4 ans.

Si les techniques de lutte contre les incendies et le secours à la personne tiennent une place importante, les interventions diverses de protection des biens ont aussi leur place.



Le bâchage des toits, les étaielements provisoires et le maniement de la tronçonneuse font partie de la formation, c'est pourquoi, il nous faut trouver des sites de manoeuvre pour enseigner aux jeunes ces techniques.

Pour le Comité des Fêtes, le premier évènement de l'année consiste dans l'organisation de la marche « La Printanière ». Cette année, la participation a été moyenne en raison d'un petit coup de pluie en début d'après-midi qui a découragé beaucoup de marcheurs des boucles 8 et 12 km. Malgré tout, au total, 868 marcheurs et vététistes ont parcouru nos magnifiques paysages.

Cet évènement a été suivi par la rituelle séance théâtre qui a, comme les années précédentes, été un agréable moment de détente et de rigolade pour une centaine de spectateurs.



Cette année, les jeunes ont pu s'entraîner pendant un samedi matin dans le parc du château du Chastel et valider ainsi leur formation au maniement de la tronçonneuse.

Tous nos remerciements au propriétaire qui a accepté notre présence.



En 2020, nous recrutons de nouveaux jeunes sapeurs-pompiers ; si vous êtes intéressés, il faut envoyer une lettre de motivation avec toutes vos coordonnées au centre de secours de Puy-Guillaume : 2, rue Eugène Phélip à l'attention du Lieutenant Henri ROUX.

Contact association : Président :

Henri ROUX : 04 73 80 79 28 ou 06 60 18 04 10

Vice Président : Laurent CONSTANT : 06 98 80 86 74

Secrétaire : Nicolas MAZAL : 06 75 69 08

Meilleurs voeux à tous

LE COMITE DES FETES



Ceci autour de la présentation de la pièce « Le Grigri » par la troupe « la Fraternelle » de Viscomtat.

L'organisation de la fête de la musique ayant été annulée en raison du manque de public et d'une trop grande concurrence, le Comité des fêtes a organisé en octobre le premier apéro concert dans notre église. Le trio Dacutsa a animé cette soirée, nous offrant une palette de musique Jazz-Manouche pendant une bonne heure. Cette représentation a enchanté 180 spectateurs qui ont ensuite profité d'un copieux apéritif.

LES AMIS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Cette année l'amicale a terminé son déménagement dans l'ancien local des pompiers, ce qui la place à un point stratégique de Paslières. La canicule aura mis à l'épreuve les amicalistes mais ils ont tenu bon, la fête de l'école a eu lieu et tout s'est bien passé.

A regret, le marché de Noël ne se sera pas fait, cet événement qui animait notre village pour les fêtes de fin d'année nécessitait énormément de travail de préparation et à ce jour nous sommes 16 amicalistes, ce qui ne suffit pas pour organiser un tel événement.

Nous rappelons que tout ce qui est fait par l'amicale est fait pour les enfants, nous avons dépensé l'an dernier 8034 euros qui ont servi à financer en partie les sorties scolaires, le passage du père Noël avec une hotte bien pleine et une sortie cinéma. Pour l'année scolaire 2019/2020, le père Noël passera encore, les enfants partiront tous en voyage scolaire ou mini séjour, ils iront au cinéma et un spectacle viendra à eux.

Toujours motivés, nous cherchons du monde pour nous aider, n'hésitez pas à nous contacter par mail à alpaslieres@gmail.com si vous souhaitez nous rejoindre



(parents, grands parents, ex- amicalistes,... tout le monde est accepté).

Bureau :

Présidents d'honneur : Jacques COUDOUR, Eric CABROLIER, Ludovic DASSAUD et Bénédicte RODDIER

Co présidentes : Laurence PERIGNAT, Virginie VAZEILLE

Secrétaire : Christelle BAPTISTE

Secrétaire adjointe : Audrey CLAUX

Trésorière : Carole BALICHARD.

Trésorier adjoint : Frédéric PALPACUER

Chargée de communication : Clémence FÉTU

TAÏ CHI

Chaque mardi de 19h00 à 20h30 à la salle des fêtes de Paslières, vous pouvez pratiquer le taï chi chuan, la forme style yang, chi gong, mouvements et toilette taoïste. La pratique tout en douceur du taï chi chuan nous aide à développer équilibre, harmonie, souffle et souplesse du corps et de l'esprit, c'est une source de bien-être.

De début septembre jusqu'à fin juin, avec la possibilité de débiter tout au long de l'année.

La première séance est libre et gratuite.

Pour tous renseignements :

Guy COTTIER au 06 79 33 41 04

Président : Guy COTTIER

Vice-président : Patrick PRODEL

Secrétaire : Martine PAUL

Trésorière : Anne-lise BARDET



CLUB AÉROBIC PASLIÈRES/ PUY-GUILLAUME

Cette nouvelle année vous invite à chausser les baskets. En effet, le club vous propose 6 cours adaptés à tous les goûts et à tous les âges. Vous trouverez certainement celui qui vous convient.

Lundi et mercredi : Gym douce, Fitness ou Gym Bien Être.

Jeudi : Body Gym, Zumba ou Qi Gong

A vous de choisir.

Renseignements au : 06 50 59 85 31



CLUB DES SANS SOUCIS

Le club tient toujours ses réunions hebdomadaires le mardi après-midi dans la salle de l'ancienne école. Cette année, le loto de février a remporté un réel succès, ainsi que l'exposition d'octobre des travaux effectués par nos adhérentes.



De nombreux repas sont organisés durant l'année, tel que repas friture en juillet, repas dans les différents restaurants des environs ainsi que la traditionnelle sortie de fin d'année. Nous faisons aussi une sortie annuelle d'une journée, plus ou moins lointaine. Nous célébrons aussi les anniversaires avec un loto interne et un cadeau ainsi que la fête de Noël avec bâches et chocolats. Il nous serait agréable que les personnes seules ou en couple viennent dans notre club où nous passons d'agréables moments de convivialité (belote, scrabble, triomino, etc...).

Venez nous rejoindre, pour cela téléphonez au :
04 73 94 11 74 ou 04 73 94 80 59

Bureau : Président : Jean-Pierre Martinet
Secrétaire : Marie-Jeanne Choton
Trésorière : Suzanne Fervel

L'ACCA DE PASLIÈRES

Notre ACCA a connu quelques changements dans la composition de son Conseil d'Administration, lors de l'assemblée générale du 07 juillet 2019.

Nouveau C.A :

Président : Dimitri COUDARCHET

Vice-Président : Maurice MARTIN

Secrétaire : Jean-Claude LACHAUX

Secrétaire adjoint : Edmond GENES

Trésorier : Henri RIMBERT

Trésorier adjoint : Franck ANDRÉ

Membres : Pascal ROUX, Frédéric BECKER,
Jean-Paul SIMON.

Le Conseil d'Administration s'est réuni récemment pour un bilan des festivités 2019 et prévoir celles de 2020.

Le 15 août 2019, bien que le temps était incertain la matinée, le soleil est revenu très vite.

La pétanque de l'après-midi a connu le même succès que l'année précédente avec 64 doublettes.

Le Conseil d'Administration remercie tous les propriétaires de terrains qui soutiennent l'ACCA, ainsi que les amis et bénévoles toujours présents lors de nos festivités.

L'ACCA présente à toutes et tous, ses meilleurs vœux pour 2020.



ACCA DE PASLIÈRES

5, chemin de l'église

La Croix St Bonnet 63290 PASLIÈRES.

Président : 06 82 41 41 67 - Mr COUDARCHET

Secrétaire : 06 78 82 82 92 - Mr LACHAUX

Courriel : acca.paslieres@gmail.com

UNION TENNIS DE TABLE DE PASLIÈRES

Tout d'abord des chiffres : 2,7 grammes, c'est le poids de la balle de tennis de table, 100 km/h, c'est la vitesse de la balle en moyenne lors d'une frappe. C'est le tennis de table. Vous êtes curieux, vous êtes intéressé pour faire un peu de sport entre amis, connaître du monde, vous voulez vous investir dans la vie d'un club de votre commune, avec bientôt une quinzaine de licenciés, on parle bien du



club de tennis de table de Paslières qui pour la saison 2019/2020, est prêt à vous accueillir au centre de loisirs de Paslières.

En loisirs ou en compétition, vous trouverez une place dans notre club. La motivation des joueurs est toujours présente malgré des entraînements techniques parfois assez élevés. Pour preuve, les trois matchs gagnés en ce début de saison contre Le Cendre, TT Durollien et Orléat.

Un petit mot de l'entraîneur : «C'est un grand plaisir d'entraîner ces joueurs qui montrent une grande camaraderie mais qui en revanche font preuve d'une grande combativité en match pour élever le Club de Paslières le plus haut possible.

Je les félicite pour leur travail accompli».

Pour plus de renseignements :

Duboué Christophe : 06 95 93 08 43

Coelho Denis : 06 70 93 15 80

INTERDANSES AUVERGNE

Cette saison 2019-2020, l'association INTERDANSES AUVERGNE a ouvert un cours de danses de salon : chachacha, salsa, samba, valse, rock, tango, fox-trot, etc... Le lundi soir à la salle polyvalente de PASLIÈRES.

Les cours sont dispensés par JEFF, juge FFD, ancien compétiteur international, entraîneur fédéral, formé Maître de danse.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter JEFF au 06 14 75 63 06 ou par mail au jef.danse@gmx.com

Venez nous rejoindre nombreux...

Nous vous accueillerons avec plaisir.



Les pharmaciens
de Puy-Guillaume
et Châteldon
au service
de votre santé



04 73 51 90 90

www.sogenat-energies.fr

Station Total Les Chaumettes
Avenue de Clermont
63800 Courmoult-Auvergne

Notre qualité de service pour votre confort

- FIOWL 4 SAISONS
- GASOIL NON ROUTIER MOTOR PLUS
- GASOIL
- LUBRIFIANTS  



NOS AUTRES DÉPÔTS :

Romagnat,
Verneuil-Vieux,
Puy-Guillaume,
Varennes-sur-Allier,
Maringues.

NOS STATIONS : 

Courmoult-Auvergne,
Maringues.

F.C. PASLIÈRES - BUREAU SAISON 2019 - 2020

Présidents d'Honneur : Jacques COUDOUR

Eric CABROLIER - Jean-Paul CHOTON

Président actif : Valentin FAYET

Vice-Présidents : Barbara BOURDIER - Pascal ROUX

Secrétaires : Catherine CHOTON - Céline BEAL

Trésoriers : Françoise CHOTON - Maëlle DOUYSSARD

Responsable buvette : Barbara BOURDIER

Responsables Loft : Céline BEAL - Cindy EBELY

Responsables Seniors : Anthony FOURNIER

Stéphane PLANCHE - Olivier JACQUIER

Responsable des Jeunes : Lionel SERGERE

Responsables des Féminines : Pascal ROUX

Gabriel BALICHARD - Catherine CHOTON

Responsables d'équipes jeunes :

- U15 : Jérôme SALACROUP (CSPG) - Gabriel BALICHARD

- U13 : Lionel SERGERE

- U11 : Fabrice MOREL (CSPG) - Olivier JACQUIER.

- U9 : Cyril BERNE (CSPG)

- U7 : Catherine CHOTON - Hervé CLEYET (US LIMONS)

- Dylan DUMET - Damien BRUYERE.

Dirigeants : Céline JACQUIER - Mélina FAYET -

Pascal FAYET - Marc GERMANY - Amélie VIALLETET

Stéphanie NAVARON - Solange CITERNE - Sandrine TRA-

COULAT - Jaime CAMARA - Xavier FERREOL

Damien BONNEMENT - Mickaël ANTUNES -

Alexis MONTAGNON - Yann ROBIN - Sébastien PETRE

Arbitre : Jean-Yves BALICHARD.

BILAN SAISON 2018-2019

Deux équipes garçons engagées la saison dernière, mais forfait général de l'équipe 2, faute d'effectif; l'équipe fanion qui termine 7ème de sa poule, aurait pu mieux faire avec un peu plus de sérieux. Les féminines à 11, quant à elles, ont terminé 3ème, belle saison. Quant à l'équipe à 8, évoluant en plateaux, elle a terminé 5ème, saison plus compliquée au point de vue résultat mais ambiance toujours aussi bonne.

SAISON 2019 - 2020

Cette saison, nouvelle équipe dirigeante, avec la démission de Serge PARES, dirigeant au sein de notre club depuis 2004, et Président actif depuis 2014, suite à un désaccord avec les joueurs au sujet de la fusion avec les clubs de PUY-GUILLAUME et LIMONS, Serge a préféré cesser toutes fonctions au club, nous le remercions vivement pour toutes ces années de bons et loyaux services. C'est donc Valentin FAYET, jeune joueur, qui endosse et assume la fonction de Président, bravo aux jeunes pour leur investissement.

Deux équipes seniors garçons engagées, grâce au recrutement des joueurs et notamment au retour de Anthony FOURNIER, à la tête des garçons. En D4, l'équipe fanion, qui a effectué un bon début de saison, se retrouve à ce jour en troisième position, il faut continuer et persévérer. L'équipe réserve évolue en D5 et, avec un parcours honorable, se classe 5ème à ce jour. À noter une bonne ambiance et une bonne

dynamique, du monde aux entraînements, et les résultats suivent, bravo à tous, continuez comme ça.

Pour les féminines : Une petite baisse des licenciées cette année, avec le départ d'Annaëlle et Delphine, qui ont souhaité aller jouer à un niveau supérieur. Début de saison en dents de scie pour les filles à 11, qui sont classées 3^{èmes} de leur poule, et qui vont pouvoir accéder au niveau supérieur en seconde phase. Quant aux filles à 8, bon début de saison, actuellement 2^{èmes} ex-aequo avec 3 victoires et 1 seule défaite, il va falloir continuer, le manque d'effectif risque de se faire sentir. Nos félicitations à nos futures mamans, Malou et capitaine Céline, qui sont dans l'obligation de cesser momentanément leur carrière de footballeuse... mais qui oeuvrent pour l'avenir du club... Que du bonheur!!! des gros bisous les filles ...

Un grand merci à tous nos dirigeants et en particulier à Jean-Yves BALICHARD, notre arbitre, qui couvre notre club.

LES JEUNES : Suite au refus des seniors de la fusion, l'entente avec nos voisins de L'US LIMONS et du CS PUY-GUILLAUME devient GROUPEMENT JEUNES DORE ALLIER pour que nos jeunes aient leur propre entité et se reconnaissent dans un seul club et non dans trois. C'est avec regret que nous ne pouvons pas avoir de U18 cette saison, suite au départ d'un coach, mécontent de partager la fonction, qui a emmené la plupart des jeunes avec lui. Grrr....

Les effectifs sont un peu en baisse dans les autres catégories, 12 en catégorie U7 - 15 en catégorie U9 - 18 en catégorie U11 - 25 en catégorie U13 - 20 en catégorie U15.

Un grand merci à tous nos éducateurs, qui font un énorme travail, bravo à eux.

LES DATES A RETENIR : - LOTO (28 mars 2020) - MARCHÉ GOURMANDE (6 juin 2020) - FÊTE DU FOOT (23 août 2020) - REPAS DANSANT (05 décembre 2020).

Nous remercions, pour leur générosité, notre fidèle public ainsi que toute la population des communes de Paslières et de Noalhat qui réserve toujours le meilleur accueil à nos joueurs, joueuses et dirigeants lors du passage de nos calendriers. Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2020, et surtout une très bonne santé. Merci beaucoup à nos généreux sponsors : Le SURCOUF à PUY-GUILLAUME et SMRC, réparation de citernes à PONT DU CHÂTEAU.



*Remise de vestes pour les garçons et les filles

SPECTACLE LES JEUNES POUSSES

« JE ME RÉVEILLE », QUEL BEAU SUCCÈS !!!

Ce beau spectacle (qui affichait complet), était présenté à la salle des fêtes de Paslières le 8 mars, dans le cadre de la saison culturelle itinérante « les Jeunes Pousses » et celle de TDM. En tout, c'est 150 petits et grands qui se sont laissés bercer, puis ont dansé, sauté... sur les mélodies entraînantes de Vincent et Mosai, dans un décor lumineux et magique. Un spectacle qui contribue à l'éveil artistique des tous petits, fa-



vorise la découverte des instruments et des sons.

Pour la saison 2019/2020, nous accueillerons un concert « musique pop », avec le groupe Peyo + une première partie, dans le cadre de la saison « Les Automnales ». Il aura lieu le vendredi 13 mars à 20h30, à la salle des fêtes, pour une durée de 2h.

Générosité, Intelligence et spontanéité, telle pourrait être la devise d'un groupe qui revisite la chanson française dans tout ce qu'elle a de plus noble. PEYO, un quatuor Clermontois qui vous emporte un peu plus près du soleil.

Une bouffée d'espoir qu'on attrape au vol. Ça fait du bien, ça réchauffe, ça donne envie de vivre, de chanter, de danser. Peyo c'est avant tout des textes réfléchis, sur lesquels viennent se plaquer des mélodies qui vous enivrent et ne vous lâchent pas. Un univers chaleureux, un peu en dehors de tout, délicat maillage de pop et de chanson qui laisse place à une osmose musicale surprenante.

Pour Peyo, les places sont en vente sur :

www.vacances-livradois-forez.com/sejourner/reserver-en-ligne-billetterie/evenements-spectacles-et-concerts/

ZOOM SUR DES PASLIEROISES

FÉLICITATIONS

Toutes nos félicitations à Violette PROST qui a brillamment participé au Championnat de France d'équitation. Violette a obtenu la médaille de bronze dans la discipline « Voltige » catégorie Club 2 équipe Minime. Conquérir un titre ou une médaille lors du championnat de France est un événement majeur dans la vie d'un cavalier.



CRÉATION

En ce jour du 24 mai 2019, a été remis à la Salle des Fêtes de Paslières le Blason en mosaïque, rappelant la légende de la commune, réalisé par Mademoiselle Adeline Kowalyszyn, créatrice d'articles en mosaïque, en présence du Maire Monsieur Jacques Coudour, de conseillers et de quelques invités. Un discours de Monsieur le Maire a rappelé la Légende du Loup et de Saint-Bonnet, suivi d'un vin d'honneur. Vous pourrez venir admirer ce Blason placé au-dessus du bar à la salle des fêtes de Paslières.

Les armes du blason : Coupé, au 1er de gueules au loup courant d'argent, au 2e d'or à la crosse d'azur accostée de deux maillets du même.



Cette année, nous vous proposons une nouvelle rubrique consacrée à la découverte d'activités au sein de notre commune. Pour cette première édition, nous avons sélectionné un centre d'équitation :

LE DOMAINE EQUESTRE DES PUYs

Sur les hauteurs de Paslières, en direction de ST Rémy sur Durolle, au cœur du Parc Naturel Livradois-Forez, se trouve le Domaine Equestre des Puy.

A l'origine de ce projet, Hélène SARRASSAT qui, connaissant la beauté du site et voulant renouer avec une partie de ses racines, a su voir dans l'ancienne chèvrerie un potentiel à exploiter.

Informée de la vente de l'exploitation agricole, cette ingénieure agronome et ex-enseignante du Ministère de l'Agriculture, a alors réalisé une étude de marché pour confirmer la faisabilité de son projet. Une fois l'objectif clairement défini, Hélène et ses 17 chevaux et poneys ont emménagé au village de Buy.

Là-haut, Hélène propose une approche sensible et respectueuse de l'équitation, aussi bien pour l'animal que pour son cavalier.

Au programme dans son centre équestre :

*Cours d'équitation à partir de 2 ans et demi.
Passage des Galops classiques, de pleine nature et savoirs éthologiques.*

*Ballade entre 1h et jusqu'à la demi-journée.
Accueil de groupes scolaires.*

Randonnée de 1 à plusieurs jours dans la montagne environnante.

*Promenade à poney en main. Stages enfants et adultes.
Démonstration et formation à la spécialité longues rênes.
Pension à la carte.*

Son statut de membre des amazones de France lui permet de promouvoir, en partenariat avec l'association ALORA (Amazone Longues Rênes Auvergne), la montée en amazone.

Cette technique permet également à Hélène, d'accueillir des personnes en situation de handicap.

Une éducatrice passionnée et polyvalente qui travaille également en lien avec le service psychiatrique de l'hôpital de Thiers.

Nous vous invitons chaleureusement à découvrir ce lieu en pleine nature Pasliéroise et à aller à la rencontre d'Hélène qui sera ravie de vous accueillir.

A noter que des portes ouvertes sont organisées deux fois par an.



TOUZET

Le samedi 31 Août, à l'initiative de l'association « La Touzetoise », les habitants du village de Touzet ont pu se réunir toute l'après midi et en début de soirée pour partager le verre de l'amitié et un bon repas qui a été le résultat de la contribution de tous. Ce fut un moment convivial que nous espérons poursuivre chaque année.



LES PEUX, COLAS, MOULIN CURAÇON

Cette année, notre fête de village a eu lieu le samedi 8 juin 2019, toujours dans la bonne humeur où jeunes et plus anciens se sont retrouvés autour des différentes activités après le partage d'un bon repas.



LA FÊTE DE LA MUSIQUE AUX ROUX

Ils y sont souvent allés à l'école des Roux, ces anciens élèves et parents d'élèves ! Mais ce 21 juin 2019, c'était pour fêter la musique que, ravis ils ont retrouvé la cour de l'ancienne école prêtée gracieusement par la municipalité.

La pluie n'a pas découragé les animateurs : la joyeuse équipe "Les Rouguels", sonorisée en live par O-live ... et c'est dans la bonne humeur que tous ont partagé cette soirée musicamicale !



LA CHARME ET LES FERRIERS

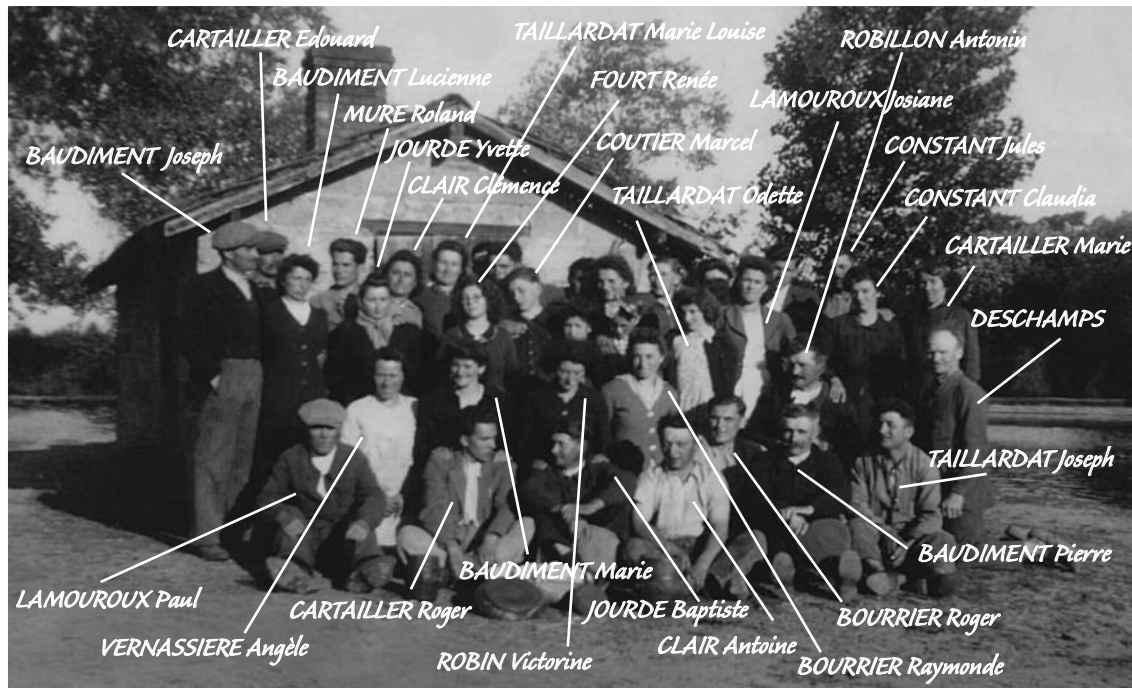
Le 6 juillet, le repas des voisins a réuni les habitants de la Charme et des Ferriers.

Ils ont tout installé, barmums, tables, bancs pour se restaurer autour d'un bon repas, bien préparé, gourmand et copieux.

Le rangement les a de nouveau réunis le lendemain matin bien tranquillement. Après les agapes, place aux chants avec l'hymne de la Charme pour commencer la digestion.

Retrouvons-les l'année prochaine avec la même bonne humeur.





PERSONNAGES EMBLEMATIQUES

Prochainement, le Parc Livradois-Forez va éditer un document qui recensera les personnages emblématiques de chacune des communes de son périmètre. Nous vous proposons de découvrir en avant-première ceux retenus pour Paslières. Si vous possédez des informations complémentaires concernant ces personnages, n'hésitez pas à nous en faire part. Bonne découverte.

Guillaume-Michel de CHABROL (1714-1792), seigneur de Chaméane (l'actuelle commune du Vernet-Chaméane) et de Tournœl, fut avocat du roi au présidial de Riom, anobli en 1767, par lettres patentes de Louis XV, nommé conseiller d'État en 1780, et dernier seigneur en titre de Tournœl.

Il entra au collège des Oratoriens de Riom. Il alla, par la suite, suivre les cours de droit de l'Université de Paris et devint licencié en droit. Savant jurisconsulte, il est l'auteur des Coutumes générales et locales de la province d'Auvergne en quatre volumes. Il avait fait l'acquisition du château et seigneurie de Tournœl, situé sur l'actuelle commune de Volvic. Il eut plusieurs enfants dont **Gaspard Claude François de CHABROL (1740-1816)** à qui il céda sa charge d'avocat au présidial de Riom en 1756. Gaspard de CHABROL fut arrêté comme suspect et incarcéré pendant la Terreur. Il fut rendu à la liberté en 1795, et vécut dans la retraite jusqu'à la Restauration.

En 1815, il fut nommé président du collège électoral de département du Puy-de-Dôme, et créé comte par lettres patentes du 27 janvier 1816, lesquelles attribuaient le même titre à ses cinq fils, parmi lesquels :

Christophe de CHABROL de CROUZOL (1771-1836), né à Riom, député du Puy-de-Dôme, ministre de la Marine et des Finances de Louis XVIII puis Charles X, Président du Département et également maire de Paslières. Il avait fait bâtir le château de

Chabanne où il mourut. Son tombeau se dresse face à l'église Saint-Bonnet.

Maurice CHABROL (1889-?), est né à Paslières. Engagé dans l'armée en 1910 au sein d'un régiment d'artillerie coloniale, il fut blessé en 1914 et ne put plus servir dans l'infanterie. Il passa alors dans l'aviation en qualité d'observateur. De grand sang-froid, il resta le 13 juin 1915 au-dessus des lignes ennemies pour achever d'accomplir sa mission, malgré un feu violent et bien que son appareil fût atteint par plusieurs obus. Source : Dictionnaire des aviateurs auvergnats de la Première Guerre mondiale, Jean-Baptiste LEDYS, 2016.

Elvire PÉLISSIER, née Bonvin, à Paslières, était une écrivaine des années 1930, notamment l'auteure de Ténèbres et de Jeux de vilains au Mercure de France.



ECO-RESPONSABLE

DES GESTES AU QUOTIDIEN :

L'EAU :

- * Quand je me douche :
 - Je fais couler l'eau sur mon corps
 - Je coupe l'eau
 - Je me savonne
 - Je me rince



- * Quand je fais couler l'eau de l'évier ou du lavabo par temps de sécheresse :
 - J'installe des bassines sous les robinets de la maison
- Ensuite j'utilise cette eau pour :

- Remplacer la chasse d'eau
- Arroser les plantes ou le jardin
- (L'eau de lavage des fruits et légumes peut être recyclée aussi)



- * Je fais installer des récupérateurs d'eau sous des chéneaux qui serviront à arroser le jardin l'été
- Astuce pour conserver l'humidité dans le jardin : étaler du foin ou des écorces autour de ses plantations.

- * J'utilise des produits ménagers bio pour laver les sols et faire la vaisselle car ensuite je peux utiliser cette eau pour arroser mes plantes ou le jardin en toute sérénité.

- * J'utilise des produits bio pour le corps (qui seront plus sains pour ma santé) et qui ne pollueront pas les eaux usées et traitées par la suite.



DÉCHETS

- * Je jette mes déchets végétaux (fruits / légumes / feuilles du jardin) dans un compost :
 - Je retourne le contenu de temps en temps
 - Je m'en sers comme terreau

- * Je ne **jette JAMAIS RIEN** dans la nature (hormis ce qui vient déjà de la terre) que ce soit chez moi, sur ma commune ou lorsque je voyage. Quand je me déplace, je prévois toujours un contenant pour stocker mes éventuels déchets que je mettrai ensuite dans une poubelle collectée ou si c'est trop encombrant, à la déchetterie.

- * Si je suis fumeur, je me responsabilise en me munissant d'une petite boîte en métal où je stockerai mes mégots que je viderai à l'occasion dans une poubelle collectée.
(**STOP** aux mégots qui jonchent les trottoirs, les aires de repos et les plages)



CONCLUSION

- * **Eduquons** nos enfants, nos parents, nos amis, nos voisins à l'éco-responsabilité.
- * Si nous nous imposons tous ces rituels, ils deviendront systématiques et nos enfants les reproduiront naturellement !
- * Nous sommes tous **garants de l'environnement**.

Merci pour ceux qui ne souhaitent pas vivre sur une "planète-poubelle"
Merci pour la survie de la planète

Toutes ces idées sont bien sûr à enrichir sans limite ...





En janvier 2020, le Syndicat Intercommunal d'Aide à domicile de Puy-Guillaume évolue. En effet, en ce début d'année, les Services de Soins Infirmiers, d'Aide à Domicile et de Bricolage Jardinage seront intégrés au Centre Intercommunal d'Action Social (CIAS) de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne.

Ce regroupement s'inscrit dans le cadre de la Loi de Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe).

Le CIAS regroupe aujourd'hui de nombreuses missions : EHPAD, portage de repas, cuisine centrale, programme de réussite éducative, logement d'urgence... Et début 2020, nos services d'interventions à domicile (SSIAD, SAAD, BRICOLAGE/JARDINAGE) pour répondre au plus proche des besoins de la population sur le territoire.

Cette démarche s'inscrit également dans la modernisation du secteur médico-social pour lequel l'accompagnement à domicile est une priorité. C'est aussi la prise en compte d'un souhait réel des Français.

À compter du 1er janvier 2020, les bénéficiaires du Service d'aide à Domicile de la commune de Saint André le Coq qui dépendaient du SIAD de Puy-Guillaume seront pris en charge par le SIAD de Lezoux qui assure déjà les Soins Infirmiers.

Ce regroupement ne génère aucun changement dans les habitudes de chacun, les coordonnées du service, les intervenants et les interlocuteurs restent les mêmes.

Pour toute demande, l'équipe du SIAD se tient à votre disposition de :

*8h à 12h et de 13h30 à 16h30.
7, place Francisque DASSAUD
63290 PUY_GUILLAUME
Tél : 04.73.94.16.21
contact@siad-puy-guillaume.fr*



URBANISME

De Décembre 2018 à Novembre 2019.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Le changement de destination d'un bâtiment doit faire l'objet d'un permis de construire

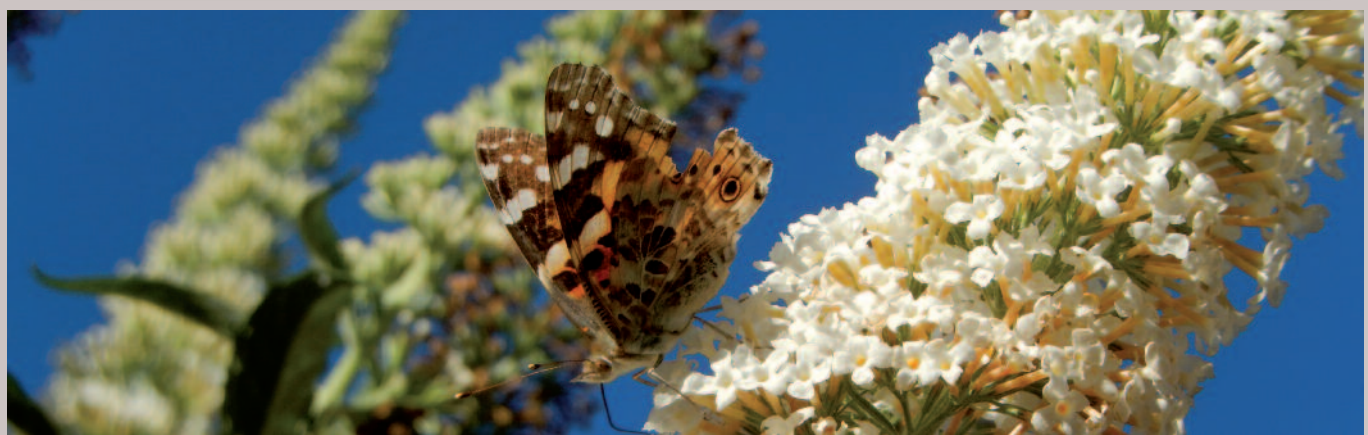
✓ DA SILVA Damien.....	Route de Thiers.....	Garage
✓ ROUX Nicole.....	Route de La Chauprillade.....	Garage
✓ RAGOT Jérôme.....	Chemin de Montpeyroux.....	Garage
✓ DOSJOUR BARGON.....	Chemin de Joub.....	Maison
✓ COURTOU Rémi.....	Chemin de Mangou.....	Maison
✓ PEREIRA CELLIER.....	Chemin de Joub.....	Maison
✓ PACOU BOUJATTOUL.....	Chemin des Paccauds.....	Maison
✓ GIRARD Bernard.....	Route de Vichy.....	Auvent
✓ NAVARON Christophe.....	Les Peux.....	Maison
✓ LEBARD René.....	Les Buissons.....	Garage
✓ DELORS MAZET.....	Lavaure.....	Maison
✓ CHAMBAS Jean-Pierre.....	Impasse de Lauche.....	Maison
✓ FAYE Rémi.....	Darhand.....	Maison
✓ GAFC de la Grande vigne.....	Impasse de la Dore.....	Hangars

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Sont soumises à la déclaration préalable de travaux les constructions d'une surface de plancher ou d'emprise au sol supérieure à 5m² et inférieure ou égale à 20m². Ce seuil de 20 m² peut être porté à 40 m² pour les travaux concernant une construction existante. Vos travaux doivent, pour cela, être situés dans une zone urbaine et être accolés à une construction existante. L'existant et l'extension doivent communiquer entre eux. Sont aussi soumis à déclaration préalable : les modifications de façades, toitures, piscine, les divisions de terrains.

Depuis le 1^{er} avril 2014 les ravalements de façades sont exemptés de déclaration préalable sauf pour les bâtiments situés dans la zone des monuments inscrits.

✓ DE GEA Thomas.....	Route de Noalhat.....	Piscine
✓ DE MAGALHAES Mike.....	Touzet.....	Piscine
✓ SERGERE Lionel.....	Chemin de Joub.....	Piscine
✓ BEAUDUFE François.....	Chemin des Vignes.....	Extension
✓ BELLE William.....	Route de Vichy.....	Piscine
✓ LOPES Auguste.....	Chemin Pierre Robin.....	Modifications façades
✓ CORNET Patrice.....	Les Morels.....	Carport
✓ DARTAILH Alain.....	Chemin des Peux.....	Panneaux photovoltaïques
✓ ROCHE Sébastien.....	Chemin des Combes.....	Panneaux photovoltaïques
✓ VERNY Christelle.....	Route de La Chauprillade.....	Panneaux photovoltaïques
✓ MASSACRIER Jean-Paul.....	Chemin Pierre Robin.....	Carport
✓ DREVET Jean-François.....	Les Philippons.....	Division de terrains
✓ BASMAISON André.....	Touzet.....	Panneaux photovoltaïques
✓ JONARD Philippe.....	Les Paccauds.....	Division de terrains
✓ BOUTTERIGE Christophe.....	Colas.....	Panneaux photovoltaïques
✓ NERON Jean-Paul.....	Chemin du Moulin Curaçon.....	Véranda
✓ BRUGLIEON Roland.....	Impasse de Lauche.....	Division de terrains
✓ DUTHIEL Stéphane.....	Fagot.....	Division de terrains
✓ CHAMBAS Jean-Pierre.....	Impasse de Lauche.....	Garage
✓ NOALHAT Alexandre.....	Chemin des Paccauds.....	Panneaux photovoltaïques
✓ FAYET Jean-Claude.....	Chemin de Mangou.....	Toiture
✓ BASTIDE MROZINSKI.....	Route de Noalhat.....	Modifications façades
✓ CARPENTIER Anne-Marie.....	Chemin des Paccauds.....	Division de terrains
✓ JARRY Jean-Pierre.....	Les Morels.....	Division de terrains
✓ SPEIJER Laurent.....	Route de Thiers.....	Piscine



JANVIER

DIMANCHE 12

*Galette des anciens
et remise des colis
> CCAS*

FÉVRIER

DIMANCHE 9

*Loto
> Club des
Sans Soucis*

MARS

DIMANCHE 8

Loto > A.C.C.A Chasse

VENDREDI 13

Concert > TDM

DIMANCHE 22

Printanière > Comité des Fêtes

SAMEDI 28

Loto > FCPN

Ca se p

N'hésitez pas à vous y rendre

AOÛT

SAMEDI 15

*Beef-Tripes >
A.C.C.A. Chasse*

DIMANCHE 23

*Fête du Foot > FCPN
Moules-Frites*

SEPTEMBRE

SAMEDI 26

*Concert à l'église >
Comité des Fêtes*

OCTOBRE

SAMEDI 17

ET DIMANCHE 18

*Exposition >
Club des Sans Soucis*

AVRIL

SAMEDI 4

*Soirée Théâtre >
Comité des Fêtes*

SAMEDI 11

Stage > Tai chi

MAI

DIMANCHE 3

*Vide Grenier >
Amicale Laïque*

JUIN

SAMEDI 6

*Tournoi de Foot > FCPN
Marche Gourmande*

SAMEDI 27

*Fête des Écoles le matin >
Amicale Laïque
Possibilité de repas
sur place*

passé dans notre commune



NOVEMBRE

MERCREDI 11

*Loto >
Amicale Laïque*

DÉCEMBRE

VENDREDI 4

*Vente de sapins >
Amicale Laïque*

SAMEDI 5

*Repas Dansant >
FCPN*

Naissances*

Toutes nos félicitations aux parents



* la publication de naissances est soumise à une autorisation des parents

Mariages

11 mai 2019
Théo MORENO et Elodie VIEIRA
Chemin des Paccauds

25 mai 2019
Lionel DAUPHANT et Elodie LABORDE
Chemin des Peux

22 Juin 2019
Jean-Louis CROIX et Valérie BRUNEL
Chemin de l'église

10 Août 2019
Sébastien DEFRADÉ et Julia FOLCHER
Les Buissons - Créteil

10 Août 2019
Mathieu VISSEYRIAS et Cassandra MAILLOT
Chemin des Peux

Tous nos vœux de bonheur

Décès*

6 Décembre 2018
Alicé TOURLONIAS veuve DREVET, Les Philippons, 89 ans

25 Décembre 2018
Robert SERGERE, Chemin des Philippons, 90 ans

12 Janvier 2019
Guy BOUTERIGE, Chemin de Colas, 71 ans

14 Février 2019
Raymonde CLOSTRE veuve BECOUZE, Le Canelier, 87 ans

19 mars 2019
Raymond COMBES, Chemin de Joub, 70 ans

9 avril 2019
Robert MONDIERE, Touzet, 85 ans

15 mai 2019
Yves MONTEL, Dosges, 83 ans

28 mai 2019
René BATIER, Londant, 80 ans

5 juin 2019
Jean PATURET, Chemin des Peux, 82 ans

11 Juillet 2019
Monique HEURTEL épouse SUGIER, Miallet, 68 ans

9 Août 2019
Andrée CHATEL épouse GIRONDE, chemin de l'église, 77 ans

12 Septembre 2019
Henri DAL LAGO, chemin de l'église 79 ans

17 septembre 2019
Éric NERON, Chemin du Moulin Curaçon, 56 ans

29 septembre 2019
Suzanne BROCHET veuve PACAUD, Les Roux, 92 ans

27 octobre 2019
Jean Pierre BOUTHIER, Chemin de Montpeyroux, 78 ans

* Figurent seulement sur cette liste les décès survenus dans la commune et les transcriptions de décès envoyés par les communes du lieu de décès

Toute notre sympathie aux familles

EURL
ELECTR'EAU Electricité - Plomberie Chauffagiste
 La Croix-Saint-Bonnet
 63290 PASLIÈRES
 Neuf & Rénovation **QualiPac**
 Chauffage Electrique - Pompes à Chaleur
 Tél. 04 73 94 19 79 - Port. 06 74 52 59 20
 dacostajeanlouis@bbox.fr

MENUISERIE - CHARPENTE
 Neuf et Restauration - Pose de menuiseries bois et PVC
AMEUBLEMENT
 Cuisines sur mesures, tables de ferme...
ESCALIERS

SARL MENUISERIE PITELET
 BARRET
 63290 PASLIÈRES
 ©/Fax. 04 73 80 07 74

RAULT Stiven
 Tél. : 06 10 42 15 93
 Mail : contact@unreveenbois.fr
 www.unreveenbois.fr

 Maisons ossature bois ■ Extensions et sur-élévations ■ Charpente
 Couverture ■ Zinguerie ■ Aménagements intérieurs & extérieurs ■ Isolation
 Un Réve en Bois - SARL au capital de 24 900 € - Lieu dit Marette - 63290 PASLIÈRES

CAVES DE BACCHUS
 Séverine & Cyril FAURE
 76 RUE JOSEPH CLAUSSAT
 63 290 PUY-GUILLAUME
 04.73.94.76.66
 http://cavesdebacchus.com
VINS - ÉPICERIE FINE - CADEAUX
 Suivez-nous également sur :


L'équitation notre passion !
 Leçons et balades pour tous les âges !
 Enfants à partir de 3 ans et adultes
CENTRE ÉQUESTRE & PONEY CLUB DE MOSNET
 • Stage préparation aux examens fédéraux, du Poney de Bronze au Galop 7 • Pensions chevaux
 • Initiation Pony-Game, Equifun, Voltige, Attelage, TREC, Horseball...
 • Perfectionnement et Compétition Dressage, Obstacle et CCE...
 Tél. 06 60 73 03 35 • 63300 THIERS

"boulan ger"
 C'est un métier.
Boulangerie Pilarski
 1, rue de la Verrerie
 63290 Puy-Guillaume
 09-51-17-22-76
 Du lundi au samedi de 5h30 à 20h00 non stop
 Jours fériés de 6h00 à 13h00
 Fermé le dimanche
 Boulangerie, pâtisserie et sandwicherie artisanale.

CHAUFFAGE MAINTENANCE SERVICE CHAUDIERES GAZ

 • Contrat d'entretien
 • Mise en service
 • Vente pièces détachées
 • Dépannage
Tél. 04 73 94 76 76
 Les Paccauds - 63290 PASLIÈRES

POMPES FUNÈBRES GOLIARD

 • Chambres funéraires
 • Marbrerie
 • Articles funéraires
 46, rue Emile Zola
 63290 PUY-GUILLAUME
 Tél. 04 73 94 71 28
 N° habilitation : 14-63-064 pompes-funbresgoliard@orange.fr

GARAGE SHOP'AUTO
 04.73.94.16.47
 4 Rue de l'Ache 63290 Puy-Guillaume
MÉCANIQUE
CARROSSERIE
TOUTES MARQUES
VENTE DE VÉHICULE D'OCCASION


LES PETITS PAPIERS
 Tous les jeux de 14h, de gréffe et de paris sportifs
 votre journal "La Montagne" et "La Gazette de Thiers", ainsi que pain et de viennoiseries tous les jours dès 6h00!
 Christelle TORRENT
 44 Rue Joseph Claussat
 63290 Puy-Guillaume
 04 73 94 10 78
 librairie@lespetitspapiers.net
Presse - Librairie carterie - cadeaux
 Livres Scolaires sur commande dédiées

Jdm maçonnerie
 Maçonnerie • Carrelage
 Petite toiture • Rénovation
 VRD etc...
 Les Philippons - 63290 PASLIÈRES
 jdmmaconnerie@outlook.fr
 07 50 80 72 47
jdm maçonnerie Multiservices


L'OUVERNIA
 Fruits & Primeurs de toutes Provenances
 EXPÉDITION DE FROMAGE DANS TOUTE LA FRANCE
 Produits d'Auvergne
 04 73 94 72 67
 1 Ann Edmond Vailland 63290 Puy-Guillaume

CONTROLE AUTO

 MR POTELLERET
63290 PUY GUILLAUME
04 73 94 82 82
 PRÊT DE VÉHICULE

RESTAURANT LA CREGOGNE
 Nos spécialités :
 Cuissons de Cretonnelles
 Friture
 Truffade
 Tête de Veau
 Aligot
 Plat à emporter
 Du lundi au vendredi midi Menu du jour
 Fermé le samedi soir et mardi soir
 Réservation souhaitée les autres soirs
 MONTPEYROUX - 63290 PASLIÈRES - 04 73 94 72 52


La Boutique Fleurie
 Artisan Fleuriste
 47, rue Joseph Claussat
 PUY-GUILLAUME
 ☎ 04 73 94 70 01

Travaux de Menuiserie
Albert BONHOMME
 La Vigne - 63290 PASLIÈRES
 Tél. 04 73 94 14 02

sarl PARRA Richard
 Travaux Publics & Agricoles
 Terrassement
 Démolition
 Assainissement...
 17, Rue du Bois - 63290 LIMONS
 Tél : 04 73 94 83 04 - 06 07 06 75 46
 E-mail : parra.richard.udi@neuf.fr

DU NATUREL A L'ESSENTIEL
 Le conseil, la vente, la pose
Pierre Carrelage Parquet
 Pôle commerciale "Le Noyer d'Auvergne"
 1 D906, Rte des Vichys
 63290 PUY-GUILLAUME
 www.dunaturelalesentiel.fr
 Ouvert du mardi au samedi de 9h à 19h NON-STOP.
 04 73 80 17 54

Boulangerie du jeu de paume
 CHATELDON
 Fermeture le Samedi après-midi
 le Dimanche à midi trente
 & le lundi toute la journée
 2 rue du jeu de paume 63290 Chateldon
 04 73 80 78 59

JEAN-MICHEL GOURCY
 Electricité Générale
 Neuf - Restauration - Dépannage
 70, rue Emile Zola - 63290 PUY-GUILLAUME
Tél: 04 73 94 81 03

LANCEMENT EMMANUEL
 ENTREPRISE - TRAVAUX RURAUX
 ET AGRICOLES - ÉLAGAGE
 DÉBROUSSAILLAGE
 LOCATION BROYEUR À VÉGÉTAUX
 ACCOTEMENT ROUTIER
 ACCÈS DIFFICILE
 Chez Barbe - LEZOUX - 06 65 16 63 70
 etalancementemmanuel@yahoo.fr
 Siret : 521 533 380 00015

AUTO ECOLE C'Permis
 52 rue Joseph Claussat - 63290 PUY-GUILLAUME
 04 73 51 93 62 - 07 86 05 96 92
 N° agrément E1106344120 www.c-permis63.com

BEST OIL
 Le Garage Mobile
Alexandre Durant
 FERMÉ LE SAMEDI ET DIMANCHE APRÈS-MIDI - FERMÉ LE LUNDI
 4 CHEMIN DE LAMOUROUX - 63300 ESCOUTOUX
07 62 59 62 96
 DURANT AUTO-MOBILE - durant.auto.mobile@bestoil.fr
 www.durant.auto.mobile.bestoil.fr

Maçonnerie FAYET Eric
 • Rénovation
 • Construction
 • Toiture
 • Tous Travaux
 Tél. 04 73 94 13 98
 Joub - 63290 Paslières

ESPACE VERT ENTRETIEN ET CRÉATION
F. DOUROUX
 ROUTE DE DARBOST
 63290 PASLIÈRES
 TÉL. 06 21 15 77 22

Entreprise DAJOUX Cyril
 Plâtrerie / Peinture
 Revêtements sols et murs
 Enduits décoratifs
 Tél. : 04 73 51 95 36 - Port. : 06 99 08 89 67
 entreprisedajouxcyril@gmail.com
 La Croix de l'Alizier - 63550 PALLADUC

ALFASERV
 Informatique
 Dépannage,
 vente informatique
 04 63 70 03 90
 12, avenue E. Vaillant
 63290 PUY-GUILLAUME

Chapelon
 MARIA ET PHILIPPE
 ARTISAN BOULANGER - PÂTISSIER - TRAITEUR
 15 route de Clermont
 63 920 Peschadoires
 04-73-80-10-01

Traiteur MUNOZ
 (Viande achetée à la ferme)
 BOUCHERIE CHARCUTERIE
 Charcuterie (à la maison)
 Renseignez-vous pour tous vos achats de viandes en demi-présent
 51 rue Joseph Claussat - 63290 PUY-GUILLAUME
04.73.94.12.56

AUVERGNAT BOIS
 Monteur indépendant toutes constructions bois
Jérôme FAYET
 06 65 26 54 83
 auvergnat.bois@hotmail.fr
CHABOT / 63290 PASLIÈRES